

# Les édifices labellisés patrimoine du XXe siècle

département	Bouches-du-Rhône
commune	Marseille
appellation	<b>Immeubles de la Bourse - Les Labourdette</b>
adresse	cours Belsunce, square Bir Hakeim
auteurs	Robert BOILEAU, Jacques-Henri LABOURDETTE (architectes)
date	1958-1962
protection	édifice non protégé
label patrimoine XXe	Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) du 16 novembre 2006

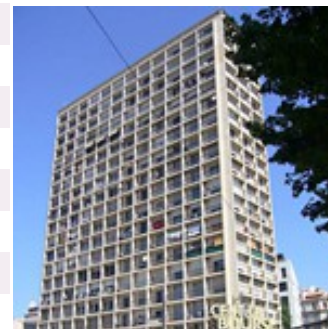


Photo : © Sylvie Denante, drac paca crmh, 2006

Suite à l'expropriation des habitants et à la démolition des logements insalubres du quartier de la Bourse en 1911, différents architectes sont consultés afin d'y réaliser 500 logements. Il faudra cependant attendre les années 1950 pour que le projet soit repris et remanié par l'agence Boileau et Labourdette, à la demande de Gaston Defferre, alors maire de Marseille. Les modifications consistaient à intégrer au projet initial un parking souterrain couvert d'une place, ainsi qu'une galerie commerciale.

Occupé à partir de 1962, le groupe d'immeubles de la Bourse propose 500 logements ou bureaux répartis en quatre bâtiments : trois tours et une barre. D'autres barres, de plus faible élévation, ainsi qu'une galerie commerciale étaient prévues mais n'ont pas été réalisées en raison de la découverte du site archéologique de l'ancien port de Marseille, actuel "Jardin des Vestiges".

La structure poteaux-dalles des immeubles, en béton armé, a été mise au point en collaboration avec l'ingénieur Jean-Louis Sarf. Elle est soulignée, en façade, par un revêtement de pierre dure formant une trame régulière. Les immeubles sont tous couverts d'un toit-terrasse, la barre se distinguant par un étage d'attique couronné d'un auvent, décor seulement esquissé au sommet des tours. A la base des façades est et ouest, d'élégants pilotis en V complètent esthétiquement le massif pilier porteur. En façade sud, au rez-de-chaussée, de profonds auvents abritent des commerces. Au nord, des auvents plus étroits signalent les espaces d'accueil et de circulation. A l'intérieur, les escaliers préfabriqués et les ascenseurs débouchent directement sur les appartements traversants, éliminant les couloirs. La quasi-totalité des cloisons des appartements sont non-porteuses, ce qui a permis aux occupants de modifier au fil des années le plan des logements à leur gré.

Rédacteur : Eve Roy, drac paca crmh, 2006

A lire aussi dans Patrimoine du XXe du siècle, l'étude [Marseille, ensembles et résidences de la période 1955/1975](#)